



KOLET'
LE RÉSEAU DES ACTEURS CULTURELS
DU SPECTACLE VIVANT DE LA RÉUNION

25, rue des Argonautes
97 434 La Saline Les Bains
administration@kolet.re / +262 6 92 14 34 39
www.kolet.re

Siret n° 794 079 319 00024 - Ape n° 9499Z
Association W9R1004116

INFO RELAIS #1 – MUTUALISATION La Raffinerie - Le 10 décembre 2020 – 9 h 15

Présent.e.s : 14

Excusé.e.s : 6

Animation : KOLET'

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES INFOS RELAIS

- Mettre à disposition de l'information juridique et technique complète, ainsi que des retours d'expérience sur les dispositifs existants à l'échelle locale / nationale dans différents secteurs et plus précisément dans le secteur du spectacle vivant.
- Mettre en place des espaces de dialogue et de coopération entre professionnels sur des thématiques et problématiques identifiées et cooptées par les acteurs/adhérents lors des « Ateliers de KOLET' ».
- Identifier les difficultés, freins et/ou dysfonctionnements rencontrés.
- Identifier des leviers d'évolutions positives.
- Co-construire des propositions concrètes et les porter en collaboration, afin qu'elles puissent aboutir (auprès des collègues, des partenaires, des institutions, des candidats aux différentes élections...).

2. POURQUOI CET INFO RELAIS ?

En octobre 2020, un premier atelier portant sur la mutualisation avait permis d'identifier plusieurs outils et initiatives de mutualisation à explorer :

- Mutualisation des moyens : matériel / outil / lieux
- La Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- Les groupements d'employeurs

3. PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

3.1. La Raffinerie – AMAC, le panier culturel comme levier de mutualisation

- **Pitch de présentation - En quoi est-ce un levier de mutualisation, à qui s'adresse-t-il ?**

Lieu ouvert à tous avec un enjeu d'inclusion et implication sur le territoire par les gens du territoire pour construire un lieu convivial grâce au « faire ».

Les maîtres mots :

- Émancipation individuelle
- Le faire ensemble
- L'intérêt général

5 pôles :

- Culture (tous arts confondus)
- Jardin (serre aquaponique, micro-forêt, jardin partager)
- Sport (rampe de squate, mur d'escalade, espace santé)
- Économie (restauration-bar, espace coworking)
- Collaboration (AMAP, Fablab, micro-recyclerie, épicerie en vrac...)

L'AMAC est un des projets associatifs de la Raffinerie. Elle reprend le principe des AMAP en l'appliquant à la culture, « Circuit court de la culture » en vivant la culture différemment. Le principe : inscription sur 1 saison en s'engageant à payer toute la saison, formant un pot commun qui servira à financer des projets culturels et artistiques choisis par les adhérents (= micro-mécénat). Sur cette première année (3 paniers x 16€ sur 6 mois).

Présentation complète en cliquant [ICI](#).

- **Prochaines étapes - Défis, idées, opportunités.**

Adhésion via HelloAsso pour 2021 avec en prévision 16 projets x 6 €.

- **Questions/échanges avec les participants - appel à l'action, collaboration.**

La Raffinerie possède le label « Fabrique de territoire » comme Vavang'art à la Réunion. Est-ce que la Raffinerie fait cohabiter le modèle économique « classique » de la culture avec d'autres modèles ou l'idée est juste de créer une nouvelle réflexion et un lieu de rencontre? Il s'agit plutôt de réinventer en utilisant l'existant pour permettre aussi à des projets "hors des cases" d'exister.

- **Coordonnées de la personne ressource :**

Guillaume Lung Tung
0692 92 36 01
guillaume@laraffinerie.re
<https://www.laraffinerie.re/>

- **Prochaines rencontre/action :**

<https://www.laraffinerie.re/#@laRaffinerie3.view.directory.dir.events>

3.2. L'enVol – une plateforme de soutien à destination des auteurs

- **Pitch de présentation - En quoi est-ce un levier de mutualisation, à qui s'adresse-t-il ?**

Cette plateforme est « une » des actions de L'enVol (entreprise individuelle qui va passer en SCIC).

Elle se construit suite à la réflexion suivante : Après un travail de structuration de 10 ans, que propose-t-on aux artistes ?

Cette action sous forme de plateforme numérique s'adresse aux artistes auteurs (chorégraphes, plasticiens, auteurs de romans, metteur en scène, metteur en pistes, compositeurs...) afin de les aider dans leurs démarches.

Elle a vu le jour suite aux retours d'un questionnaire – 104 réponses locales et nationales - qui a permis un premier constat :

- les artistes visuels ont répondu à toutes les cases, résultat des 10 années de structuration ;
- à la différence des artistes auteurs, musiciens, chorégraphes, ... qui sont très peu au fait de leur statut d'auteur.

En parallèle de la plateforme numérique, des permanences autour des 5 axes d'action de L'enVol sont assurées 2 fois par mois à la Friche (Le Port) ainsi qu'au Hang'art (Saint-Pierre) :

- Le conseil individuel ;
- Les 4 autres axes sont en développement, notamment l'antenne sociale qui a du mal à être entendue par les collectivités.

La présentation de la plateforme :

- Un accès individuel de partage des documents avec L'enVol.

À terme : des relais des outils de gestion, des modèles de contrat, les vidéos, les circulaires nationales, etc.

L'objectif premier étant d'aller vers l'autonomie de l'artiste qui s'acquière après environ 2 ans de soutien/accompagnement par L'enVol, jumelées aux années d'expérience personnelle.

L'enVol travaille en partenariat avec :

- un avocat spécialisé dans le droit de la propriété individuelle ;
- une experte comptable.

Présentation plus complète en cliquant [ICI](#).

○ **Prochaines étapes - Défis, idées, opportunités.**

Volet	Accompagnement proposé	Expert
Administratif	- Statut juridique, social et fiscal de l'artiste-auteur - Accompagnement individualisé aux démarches d'identification professionnelle - Conseil en gestion administrative et financière	Sylvia Cascio, conseillère en gestion et administration
Artistique et rédactionnel	- Élaborer son portfolio - Répondre à un appel à projets - Rédiger notes d'intention et textes de référence	<i>En cours d'identification</i>
Communication	- Élaborer son plan de communication : axes et stratégies - Se saisir d'outils de PAO - Développer sa présence en ligne : site, blog, emailing - Animer ses réseaux sociaux : Facebook, Instagram	<i>En cours d'identification</i>
Comptabilité	- Cas particuliers, litiges et difficultés de gestion comptable	Alice Pagneux, expert-comptable associée du cabinet BDO et déléguée régionale de l'Admical
Mécénat	- Législation et fiscalité du mécénat - Sur demande	Alice Pagneux, expert-comptable associée du cabinet BDO et déléguée régionale de l'Admical
Juridique	- Droits de la propriété artistique et intellectuelle - Grands principes du contrat - Droit des affaires	Guillaume Clément, avocat au Barreau de Paris et mandataire d'auteurs, Cabinet Cariolan
Social	- Démarches des administrations sociales (CAF, Pôle emploi, services sociaux, CGSS...)	<i>En cours de recherche</i> IRTS - Assistant-e social-e et/ou conseiller-ère en économie sociale familiale (CESF)

○ **Questions/échanges avec les participants - appel à l'action, collaboration.**

Quelle sollicitation de la part des auteurs du spectacle vivant ? Actuellement 6 rapprochements le livre inclut – le constat est le suivant sur la notion d'artiste-auteur : 12 ans de retard par rapport aux arts visuels.

La plateforme est 100% pris en charge par la DAC de La Réunion – gratuité pour les artistes. Il n'y a pas de portage de dossier création, il s'agit bien d'un accompagnement.

○ **Coordonnées de la personne ressource :**

Sylvia CASCIO - Directrice

0692 93 77 90

contact@plateforme-accompagnement.re

<https://www.plateforme-accompagnement.re/fonds-urgence>

○ **Prochaines rencontre/action :**

<https://www.facebook.com/plateformeaccompagnement>

3.3. CRGE Run – les groupements d’employeurs, pour les employeurs et les salariés

- **Pitch de présentation - En quoi est-ce un levier de mutualisation, à qui s’adresse-t-il ?**

Qu’est-ce qu’un Groupement d’Employeurs (GE) ? Une association classique loi 1901. Son objectif : Mettre à disposition des salariés du conseil en matière d’emploi ou de gestion des ressources humaines, ainsi qu’apporter un soutien à ses membres - mais sans avoir obligatoirement de but lucratif.

Les GE permettent :

- la construction de puzzle d’emplois
- qui peuvent aussi être improbables
- à temps plein ou à temps partiel
- en CDI, CDD ou contrat d’apprentissage.

Exemple : possibilité pour une structure d’avoir un agent administratif 2h par mois à 38€ / mois incluant les frais du GE.

Importance de l’animation-coordination – gestion du GE est nécessaire pour sa viabilité (ça peut être un salarié du groupement). En parallèle, il faut également un noyau dur, élément indispensable pour la constitution.

Présentation complète en cliquant [ICI](#).

- **Prochaines étapes - Défis, idées, opportunités.**

Réactivation du GE culturel dans la ville du Port.

- **Questions/échanges avec les participants - appel à l’action, collaboration.**

Mutualisation des GE existants pour faire diminuer les frais de fonctionnement et ainsi éviter les micro-GE.

Plus d’informations sur les Groupements d’Employeurs pour l’Insertion et la Qualification (GEIQ), en vidéo cliquez [ICI](#).

- **Coordonnées de la personne ressource :**

Dany HAUW – directeur
0692 272 274
dany.hauw@gmail.com

3.4. Une SCIC en construction (La Machinerie) – société coopérative d'intérêt collectif

- **Pitch de présentation - En quoi est-ce un levier de mutualisation, à qui s'adresse-t-il ?**

Une SCIC c'est :

- Une société commerciale qui va être inscrite au RCS (registre du commerce)
- Coopérative : 1 personne = 1 voix peu importe le capital apporté et à minima 57 % des bénéfices font partie du capital de l'entreprise.
- D'intérêt collectif : travaille sur un objet commun qui peut être le développement local, territorial et/ou de la filière dans le cadre de La Machinerie. Faire ensemble, la dynamique du collectif et des forces vives.

Elle a au minimum 3 catégories d'associés :

- les salariés ;
- les bénéficiaires (clients, fournisseurs) ;
- les contributeurs (bénévoles ou collectivités locales qui ne peuvent pas avoir plus de 50% du capital social).

Cette initiative pour tenter de répondre à un manque et peut-être d'arriver à travailler avec plus de personnes... serait-ce un levier possible ? Il s'agit de mettre en commun des compétences telles que :

- l'administration ;
- le développement de projets ;
- la veille juridique ;
- la production ;
- et à terme faire de la diffusion vers la France hexagonale avec une antenne d'une Machinerie en région Rhône Alpes et Océan Indien.

Présentation complète d'une SCIC en cliquant [ICI](#).

- **Prochaines étapes - Défis, idées, opportunités.**

Évolution en Coopérative d'Activités et d'Entrepreneur.e.s (CAE).

- **Questions/échanges avec les participants - appel à l'action, collaboration.**

Différences avec une SCOP : elle appartient aux salariés et n'a pas la 3ème catégorie incluant les collectivités locales, mais reste avec une lucrativité encadrée dans l'une et l'autre.

Comité d'éthique : pour cette SCIC.

Une SCIC peut être membre d'une autre SCIC, mini 57 % du bénéfice qui reste à l'entreprise.

Une SCIC peut porter un GE.

Subventions possibles avec un max de 200 000 € sur les 3 dernières années.

- **Coordonnées de la personne ressource :**

Stéphanie LEFORT

0693 39 93 43

stephanie.karanbolaz@gmail.com

3.5. TiBillet, application 360° de billetterie et de système cashless

- **Pitch de présentation - En quoi est-ce un levier de mutualisation, à qui s'adresse-t-il ?**

Qui se cache derrière [TiBillet](#) ? Des bénévoles « geek » de l'association des 3Peaks de Manapany.

Réflexion motivée à l'échelle de leur structure pour répondre à leurs besoins en billetterie et cashless¹, afin d'améliorer les conditions de participation des bénévoles (notamment au bar) et des festivaliers, en faisant en sorte qu'il n'y ait plus de monnaie physique dans les événements.

Ils se définissent comme des "recycleurs" avec des coûts très nettement diminués par l'utilisation des outils open source et du matériel recyclé.

Sur 2020, le développement s'est agrandi en adaptant cet outil pour le Bisik et bientôt la Raffinerie.

L'idée étant de mettre en place une gestion centralisée sur un seul billet :

- Adhésion
- Billetterie
- Cashless

À la différence des autres concurrents, le remboursement est possible à n'importe quel moment et la monnaie est utilisable sur n'importe quel lieu partenaire de TiBillet.

- **Prochaines étapes - Défis, idées, opportunités.**

Open source du cashless et de la billetterie unique au monde.

Créer aussi une source de revenus à moyen terme pour les 2 développeurs qui ne sont que bénévoles actuellement.

- **Questions/échanges avec les participants - appel à l'action, collaboration.**

Circulation de la monnaie et réinvestissement sur des projets culturels éventuellement. Format juridique à creuser.

- **Coordonnées de la personne ressource :**

Jonas TURBEAUX

06 92 92 19 06

<https://www.tibillet.re/>

¹ Définition : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cashless>

3.6. Communecter – Cœur culture, la plateforme ouverte et participative

- **Pitch de présentation - En quoi est-ce un levier de mutualisation, à qui s'adresse-t-il ?**

Plateforme Communecter développée par l'association Open Atlas tout comme l'outil Cœur Culture (en cours de développement).

Communecter a été créée en 2012 avec l'idée de :

- Créer un outil utilisable pour la société et le citoyen en travaillant sur des systèmes de mutualisation et évaluables ;
- Faire masse et être en capacité de faire changer les modèles et créer des évolutions politiques ;
- Accélérer la gestion des dossiers ;
- Réfléchir autour de la gouvernance horizontale avec l'outil OCECO "en faisant société" ;
- Mettre à disposition de la donnée dans le respect des lois ;
- Ne travailler qu'avec des logiciels libres qui pourront être réutilisables par d'autres.

Chacun peut :

- Créer son espace avec des costumes spécifiques ;
- Y mettre des Co Form.

Pour créer une communauté qui sera visualisable au travers d'un observatoire local ou national.

Plus précisément Cœur Culture est :

- Un outil open source qui a toute son importance pour sa pérennité ;
- Un réseau social de la culture pour mutualiser de la donnée et créer un observatoire en temps réel ;
- Un lieu pour partager des ressources et autres initiatives.

Présentation complète en cliquant [ICI](#).

- **Prochaines étapes - Défis, idées, opportunités.**

Création d'une cartographie pour faire du lien.

- **Questions/échanges avec les participants - appel à l'action, collaboration.**

Réflexion autour de l'outil de l'Observation Participative et Partagée – GIMIC.

Échanges autour des utilisations technologiques.

- **Coordonnées de la personne ressource :**

Tibor KATELBACH - Gérant Bénévole Association Open Atlas

0693918532

tib@co.tools

communecter.org

Vidéo de présentation : <https://vimeo.com/133636468> et <https://vimeo.com/73771864>

4. CONCLUSION ET PROCHAINES ACTIONS

Le spectacle vivant à La Réunion est mûr pour travailler à la mutualisation du matériel et/ou des lieux du territoire. Une prochaine séance de travail amorcera la mise en place d'un outil/platforme ouvert.e, les enjeux de non-concurrence déloyale, la recherche de financement.

Prochains Info-relais à retrouver ultérieurement sur [l'agenda](#) de KOLET'.